

Fiche 4.1 : Pourquoi un ordre politique ?

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES : On mettra en évidence l'avènement d'un ordre politique distinct des ordres économiques, sociaux et culturels. On pourra prendre l'exemple de l'évolution de l'État dans le monde occidental. On apprendra aux élèves à distinguer la construction étatique et la construction nationale.

NOTIONS : État, État-nation, souveraineté.

Savoirs de référence sur le thème

Un processus historique

Au Moyen-âge, la féodalité se caractérise par une confusion entre ordre politique, économique et social. En effet, le pouvoir ne se distingue pas de la personne physique qui le possède, il existe une multitude de « groupements de domination » (les différentes « maisons princières ») indépendants les uns des autres et l'édifice politique connaît une très faible continuité dans le temps et l'espace avec de nombreux changements des différentes unités de domination au gré des mariages, guerres et transmissions héréditaires. Comment l'ordre politique va-t-il se cristalliser dans la construction de l'État et dépasser la seigneurie ? Les travaux concernant l'État en France réalisés par N.Elias¹ permettent d'appréhender les grandes phases de la genèse de l'État moderne. La lutte concurrentielle entre les seigneuries féodales a abouti, en France à la fin du Moyen-âge, à une centralisation du pouvoir politique. Cette dernière a été notamment rendue possible par l'imbrication progressive de deux ressources : le monopole fiscal et le monopole de la « violence légitime ».

L'État n'est donc pas un cadre naturel de l'activité politique, mais un construit social, culturel et historique. Un détour par l'anthropologie politique permet d'établir l'absence d'État dans les sociétés dites primitives. Il est à noter que le lien établi par Norbert Elias entre genèse de l'État moderne et mouvement général vers la civilisation n'est pas inscrit dans le programme.

État, nation, État-nation

La construction d'un ordre politique et l'apparition de l'État ne doivent pas conduire à la confusion entre État et nation. La connotation juridique et institutionnelle renvoyant à un territoire est propre à l'État parallèlement aux dimensions psychologique et culturelle délimitant la nation. L'émergence de l'État-nation, dont les modalités reflètent également une dimension culturelle et historique, conduit à distinguer construction étatique et construction nationale et à appréhender la pluralité des trajectoires de construction de cet État-nation (nation avant l'État ou inversement).

La conception de la nation et sa construction ne se comprennent que dans la dimension historique de l'avènement de ce concept. Sans développer trop longuement la distinction entre conception objective et conception subjective de la nation (Ernest Renan²), on pourra aussi mobiliser la

¹ Elias N., *La dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, 1975 (1939).

² Renan E., « Qu'est ce qu'une nation ? » (1882) reproduit in *Œuvres complètes*, tome 1, Calmann-Lévy, 1949, accessible également en éditions de poche, Flammarion, Collection Champs, 2011 ou Mille et une nuits, 1997,

définition moins connue de la nation adoptée par Marcel Mauss³ pour lequel, une nation est « une société matériellement et moralement intégrée, à pouvoir central stable, permanent, à frontières déterminées, à relative unité morale, mentale ou culturelle des habitants qui adhèrent consciemment à l'État et à ses lois ». Cependant, cette définition lie, de manière contestable, nation et État et mérite en tant que telle d'être discutée.

Les problématiques actuelles du concept de nation (questionnement quant à l'existence d'une nation européenne, mondialisation culturelle et revendications régionalistes...) seront présentées et on pourra relier la nation, en tant que groupe social secondaire de très grande taille, à la constitution des réseaux sociaux (cf. thème 2. Groupes et Réseaux sociaux).

Le principe de la souveraineté nationale constitue une entrée dans le questionnement autour de la formation des États-nations (lien avec le pouvoir de création monétaire dans le thème 4.1 A quoi sert la monnaie ?). L'émergence du droit d'ingérence ainsi que celle du concept de guerre préventive offrent des possibilités pour entamer une réflexion autour des enjeux de la souveraineté nationale dans le cadre de la mondialisation culturelle mais également économique (poids croissant des FMN et des organisations internationales).

³ Mauss M. « La nation » (1920), reproduit in *Œuvres*, tome 3, Minuit, 1969.

Ressources et activités pédagogiques proposées

Activité 1 : La genèse de l'État moderne en France

Finalité : Découvrir la thèse de Norbert Elias concernant l'apparition de l'État en France.

Étapes et ressources préconisées :

Etude et analyse des textes suivants :

- Elias N. La dynamique de l'Occident, Calmann-Lévy, 1975 (1939) pp.5-11 : « De la seigneurie féodale au royaume ».
- Nathalie Heinich, La sociologie de Norbert Elias, Repères, La découverte n°233, (2010). Chapitre 2, « La dynamique de l'Occident » pp.10-14.

Activité 2 : Étude d'un exemple contemporain de processus de dislocation de l'État

Finalité : Comprendre les possibilités de dévolution des formes étatiques.

Étapes et ressources préconisées :

- Articles de presse et recherches Internet présentés sous forme d'exposés pouvant porter sur Haïti, la Côte d'Ivoire, la Somalie, l'URSS ou encore la Yougoslavie.

Activité 3 : Constitution et définition d'une nation

Finalité : Comprendre le processus de construction nationale.

Étapes et ressources préconisées :

- Étude, analyse et discussion de la définition de la nation donnée par Marcel Mauss : « une société matériellement et moralement intégrée, à pouvoir central stable, permanent, à frontières déterminées, à relative unité morale, mentale ou culturelle des habitants qui adhèrent consciemment à l'État et à ses lois ».
- Questionnement quant à l'existence d'une nation européenne, avec l'étude du texte de Wojtek Kalinowski, « Les Européens existent-ils ? », Alternatives Internationales, septembre 2007. Cet article présente et illustre les principales problématiques concernant une éventuelle constitution d'un espace public européen pouvant permettre la mise en place d'un pouvoir politique transnational.
- Étude de l'article d'Archambault F. et d'Artiaga L. « Sport et identité nationale », Cahiers Français n°320 (voir le site de La documentation française, revues et collections, cahiers français) en lien avec les activités et ressources du site de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (<http://www.histoire-immigration.fr/>, Onglet « Education et recherche » puis « Pédagogie ») afin d'illustrer et d'actualiser les thématiques de la constitution et de la définition d'une nation.

Bibliographie

Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

Badie B., Birnbaum P., *Sociologie de l'État*, Grasset, (1979, nouvelle édition Pluriel 1994).

[Une présentation détaillée de la conception de l'État chez Marx, Durkheim et Weber avec notamment le développement de la thèse selon laquelle il existerait dans l'œuvre marxiste, d'une part, deux conceptions distinctes de l'État et, d'autre part, l'intuition d'une diversité d'États. Chapitre 1 « Les intuitions de la sociologie classique » - pp. 15-48.]

Braud P. *Penser l'État*, Points Essais (2004)

[Présentation globale des principales problématiques concernant la construction étatique et les débats actuels autour de l'État.]

Cohen A., Lacroix B., Riutort P., (sous la direction de), *Nouveau manuel de science politique*, La Découverte (2009)

[Dans le chapitre 3, « Genèse et construction de l'État moderne » pages 52 à 73, on trouvera une présentation par Bernard Lacroix de la genèse de l'État moderne et de ses principales figures historiques ainsi qu'une étude fine des différents monopoles tendancielles qui constituent le cœur de la dynamique étatique.]

Déloye Y., *Sociologie historique du politique*, Repères La découverte n°209, (2010).

[Il s'agit d'une présentation globale des principales problématiques du thème « Ordre politique et légitimation ». La présence de nombreux encadrés permet de mobiliser exemples et textes à destination des élèves. Chapitre 2 : « Genèse(s) de l'État moderne » - pp. 29-52. Chapitre 3 « Citoyenneté et identités nationales » - pp. 53-78.]

Quermonne J.-L., *Les régimes politiques occidentaux*, Points Seuil, (2006).

[Présentation de l'émergence de l'État moderne et des différents supports du pouvoir politique avant l'État (citée grecque, Empire, seigneurie). Distinction des différentes trajectoires étatiques et présentation de l'État-nation comme organisation historiquement datée et culturellement située du pouvoir politique. « L'État diversifié : l'approche historico-sociologique » - pp. 266-272.]

Schnapper D., *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*, Gallimard, Coll. Folio, 2003 (1994).

[Petit ouvrage très accessible et très synthétique qui fait bien le point sur les différentes dimensions de la nation aujourd'hui.]

Bibliographie complémentaire

Delannoi G., [*Sociologie de la nation fondements théoriques et expériences historiques*](#), Armand Colin, coll. Cursus, 1999.

Habermas J., *Après l'État-nation*, Fayard, 2000.

Kott S., Michonneau S., *Dictionnaire des nations et des nationalismes dans l'Europe occidentale*, Hatier, (2006).